

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 7 (1939-1942)

Heft: 2

Rubrik: Compte rendu administratif : juillet 1939 - juin 1940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

JUILLET 1939 - JUIN 1940

Admissions et décès

Depuis le mois de juillet 1939, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

1940 : MM. Jean-Frédéric ROUILLER, instituteur.
William ODIER, négociant.
René JASINSKY, licencié ès lettres.
Bernard GAGNEBIN, licencié en droit, assistant à la Bibliothèque publique et universitaire.

Elle a eu le regret de perdre trois membres effectifs : MM. Gustave REVERDIN (5 juillet 1939), Eugène-A. NAVILLE (voir ci-après), Xavier RAISIN (29 mars 1940).

Le nombre des membres de la Société était de 229 au 30 juin 1940.

Né à Vernier le 2 mai 1850, décédé à Genève le 20 décembre 1939, Eugène-A. NAVILLE était membre de notre Société depuis le 22 novembre 1917. Après toute une carrière d'administrateur dans d'importantes affaires commerciales à l'étranger, il était rentré à Genève en 1902. Membre de nombreux comités de bienfaisance, auteur de multiples rapports sur des questions économiques et financières, E.-A. Naville s'occupait aussi volontiers d'histoire. La question Louis XVII en particulier retint longtemps son attention et c'est à certains de ses épisodes genevois qu'il consacra ses communications à nos séances : « Le comte de Pfaffenhofen » (24 novembre 1921), publié dans la *Bibliothèque Universelle* en 1922, « Récit de Georges Leschot sur le passage de Louis XVII à Genève pendant la Révolution

française » (4 décembre 1924), prélude ou complément à ses études sur *Louis XVII en Suisse et son ami Frédéric Leschot de Genève* (Paris, 1905, in-8°) et *J. J. Leschot, son rôle dans l'industrie de Genève et dans l'histoire*, paru dans le *Bulletin de la Société des Arts*. Grâce à des souvenirs de famille, il a pu décrire également le séjour du pape Pie VI à Vizille en 1799 (cf. *B. H. G.*, t. V, p. 31).

La Société a aussi perdu un membre correspondant : Friedrich Emil WELTI, Dr jur. et phil. h. c.

Né le 15 juin 1857, décédé à Kehrsatz le 8 mars 1940, Friedrich Emil Welti avait été nommé membre correspondant de notre Société le 11 mars 1926. En lui conférant ce titre, les historiens de Genève avaient voulu reconnaître les services que Welti a rendus à l'histoire de son pays surtout en tant qu'éditeur de textes. Spécialiste des questions économiques et de l'histoire du droit, Welti a recueilli et publié, dans la collection de la Société suisse des juristes, les Sources du droit de Berne et de plusieurs autres villes, comme MM. Rivoire et van Berchem l'avaient fait pour Genève. Il avait entrepris aussi de continuer la publication des *Fontes rerum bernensium*, s'était intéressé à des éditions nouvelles de chroniqueurs bernois et donna également quelques travaux de synthèse de première importance. Travailleur infatigable, il a désiré que son exemple puisse être imité ; par ses dispositions testamentaires, il a constitué le tiers de sa fortune en un « Fonds Emil Welti » destiné à faciliter l'édition de textes historiques et juridiques bernois et suisses. (Voir *Revue d'histoire suisse*, 20^e année (1940), p. 128-131.

Faits divers

PUBLICATIONS. — La Société a publié : 1^o au mois de janvier 1940 la première livraison du *Bulletin*, datée : juillet 1938-juin 1939 et tirée à 600 exemplaires ; 2^o au mois de février 1940, le tome XIII et dernier des *Registres du Conseil*, publ. par Émile Rivoire, (†) Victor van Berchem et Fréd. Gardy.

En préparation : la suite des *Origines de la Réforme à Genève* par M. Henri NAEF.

DONS. — La Société a reçu entre autres les dons suivants :
 MM. R. Avezou : 1 broch., 1 vol. — Denis van Berchem : 1 vol. — Alph. Bernoud : 1 broch. — M^{me} John Briquet : 1 vol. (15 exempl.). — MM. Jacques Brun : 4 broch., 6 vol. — Henri Cailler, 19 broch., 2 vol. — Ed. Chapuisat : 1 broch. — Albert Choisy : 9 broch. — Paul Collart : 2 broch. — Ed. Favre : 1 broch. — M^{lle} Fanny Johannot : 5 vol. — MM. J.-G. Mac Pherson : 1 vol. — Victor Martin : 1 broch. — M^{lle} M. Mauerhofer : 1 broch.

En legs de M. Gustave REVERDIN : *L'armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, par le comte de Foras et ses collaborateurs, 6 vol. in-fol.

De la Société de l'histoire du Valais romand : 1 estampe.

Mémoires, Rapports, etc.

présentés à la Société

du 9 novembre 1939 au 9 mai 1940.

1107. — *Séance du 9 novembre 1939.*

Un érudit genevois : Guillaume Favre (1770-1851), par M. Edouard FAVRE, membre honoraire.

Impr. sous ce titre, Genève, 1940, 40 p. in-8°.

Une dédicace à Britannicus trouvée à Avenches, par M. Paul COLLART.

Impr. dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*, t. II (1940), p. 157-159, avec fig. ; tiré à part, s.l.n.d., in-4°.

1108. — *Séance du 30 novembre 1939.*

Carouge, villa romaine et burgonde, par M. Louis BLONDEL.

Impr. dans *Genava*, t. XVIII, 1940, p. 54-68 ; tiré à part, s.l.n.d., in-4°.

La vie aux champs, 1798-1830 ; l'école, les presbytères, les bois. Hobereaux de la Champagne, par M. Edmond BARDE.

Fragment d'un ouvrage en préparation sur le même sujet.

1109. — *Séance du 14 décembre 1939.*

Buste en or représentant l'empereur Marc-Aurèle trouvé à Avenches en 1939, dans les fouilles faites par « Pro Aventico », avec projections lumineuses, par M. Paul SCHAZMANN.

Impr. dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*, t. II (1940), p. 69-93, avec pl. ; tiré à part, Bâle, s. d., in-4°, avec 1 pl. en couleur (*Pro Aventico*).

Un conflit confessionnel au village : l'affaire de l'abbé Mudry, par M. Jean-P. FERRIER.

Fragment d'une *Histoire de Versoix* en préparation.

1110. — *Séance du 11 janvier 1940* (Assemblée générale).

Rapports du président (M. Paul-E. MARTIN), du trésorier (M. William GUEX) et du vérificateur des comptes (M. Maurice REYMOND).

Les relations entre Genève et Berne en 1535, d'après la correspondance d'Ami Porral, par M. Fréd. GARDY.

En 1535, la situation des Genevois est critique. Ils sont bloqués et harcelés par les Peneysans (partisans de l'évêque installés dans le château de Peney, proche de la ville) et par les Savoyards. L'évêque Pierre de La Baume, soutenu par le duc de Savoie, s'efforce de rentrer dans ses droits et met Genève à l'interdit. Les Genevois ne cessent d'appeler à leur secours les Bernois, que leur éloignement et des raisons politiques rendent circonspects et hésitants. Les magistrats genevois envoient entre autres, comme ambassadeur à Berne, un ancien syndic, Ami Porral, qui y séjourne une année entière, de février 1535 à février 1536. Porral plaide avec éloquence et ténacité la cause de ses concitoyens et rend compte fréquemment de sa mission à ses commettants ; les Archives d'Etat de Genève conservent une soixantaine de lettres écrites par lui pendant cette période et le texte de plusieurs discours prononcés devant les Conseils de Berne. Sa mission prit fin à la suite de la déclaration de guerre des Bernois au duc de Savoie en janvier 1536.

On trouvera de nombreux fragments des lettres de Porral cités dans les notes du t. XIII des *Registres du Conseil de Genève*.

1111. — *Séance du 25 janvier 1940.*

L'évêque Pierre de La Baume et le Conseil Général du 25 février 1526, par M. Emile RIVOIRE.

Impr. ci-dessus, p. 167 et suiv.

Les idées apocalyptiques d'un médecin au XVI^e siècle, par M. Henri MEYLAN, membre correspondant.

En 1584, Payerne avait comme pasteur un membre d'une des plus grandes familles parlementaires françaises, Nicolas Séguier, et comme médecin un autre Français, d'origine plus obscure : Claude Augier. Le médecin s'occupait autant de théologie que le pasteur ; à ses clients il expliquait volontiers ses idées sur le « millenium », sorte d'âge d'or chrétien à venir, d'où seraient bannis le mal, la guerre et les hérésies. Ces théories ne tardèrent pas à paraître fort suspectes à Séguier qui, appuyé par Bèze et par d'autres Français de Genève, fit citer Augier devant le Consistoire, puis devant la Classe de Payerne. Malgré sa vigoureuse défense, le médecin fut banni des terres de Messieurs de Berne ; quelques années plus tard, en 1591, il reparait à Londres, dont le pasteur français, inquiet à son tour par ses « resveries », consulta Bèze ; depuis lors on perd sa trace. Ses idées apocalyptiques peuvent être rattachées à une fort ancienne tradition chrétienne, qu'on voit reparaître au Moyen âge, que les anabaptistes professèrent au XVI^e siècle et que Calvin, après Luther et Bullinger, eut l'occasion de condamner avec l'autorité et la netteté qui lui étaient particulières.

1112. — *Séance du 8 février 1940.*

Dernières découvertes à la rue du Soleil-Levant et sous l'Evêché : fortifications romaines et palais burgonde, avec projections lumineuses, par M. Louis BLONDEL.

Impr. sous le titre : *Fouilles entre la rue de la Fontaine et les Barrières et Praetorium, palais burgonde et château comtal, dans Genava*, t. XVIII, 1940, p. 35-46 et 69-87 ; tirés à part, s.l.n.d., in-4^o.

Quelques documents inédits d'Etienne Dumont, par M. Victor FRIEDMANN.

Fragments d'une thèse en préparation, intitulée : *Etienne Dumont, un Genevois interprète de l'Angleterre, essai biographique et étude littéraire, d'après des documents inédits.*

1113. — Séance du 22 février 1940.

La céramique décorée au Nouvel Empire égyptien, avec projections lumineuses, par M. Georges NAGEL, professeur à l'Université.

En Egypte, la céramique n'a jamais atteint le niveau artistique qu'elle connut en Grèce par exemple. A toutes les époques la poterie commune a été extrêmement répandue ; ses formes sont souvent fort heureuses ; aux temps préhistoriques on rencontre même des vases décorés avec art ; mais plus tard, sous l'Ancien et le Moyen Empire, on ne trouve presque plus rien. Il ne s'agit pas là d'une décadence du sentiment artistique, mais simplement d'un changement de technique ; à la céramique les Egyptiens préfèrent les vases et les coupes de pierre dure, de métal précieux ou de faïence bleue. Ce n'est qu'au Nouvel Empire, quand le luxe se démocratise, que la céramique décorée connaît un essort brillant, mais éphémère. A cette époque les pièces les plus artistiques, employées dans la vie de tous les jours, sont peintes avant cuisson ; trois couleurs seulement sont employées : le noir, le rouge et le bleu. Parmi les plus belles pièces, il faut signaler des vases ornés de chevaux et de taureaux galopants d'un dessin simple et hardi ou de somptueux fourrés de papyrus peuplés d'oiseaux. La céramique destinée à être déposée près du mort dans la tombe n'aurait pu la plupart du temps être employée autrement. Souvent le décor n'est fait qu'au moment des funérailles avec des couleurs à l'eau ; il ne résisterait pas à l'usage. Cette décoration aux tons plus nombreux et plus riches est parfois fort belle, mais très souvent elle est faite à la hâte. Le motif le plus fréquent est le gros collier de fleurs posé sur le flanc du vase, imitation de ce qui se faisait au naturel dans les banquets.

La plupart des pièces présentées sur l'écran et commentées par le conférencier ont été trouvées sur le chantier de Deir el

Medineh, dans la région thébaine, où M. Nagel a participé aux fouilles faites par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.

1114. — *Séance du 14 mars 1940, tenue en commun avec la Société Militaire et la Société genevoise d'études allemandes.*

General Dufour und die strategische Landesverteidigung der Schweiz, avec projections lumineuses, par M. le Prof. Dr. Otto WEISS, de Zurich.

Voir son ouvrage : *General Dufour als Heerführer*, Bern, 1939, gr. in-8°.

1115. — *Séance du 11 avril 1940.*

Hommages à M. Émile Rivoire.

M. Paul-E. MARTIN, président, ouvre la séance en rappelant que la Société d'histoire avait à fêter en ce début d'avril les 90 ans de M. Émile Rivoire et l'achèvement de son œuvre monumentale, les *Registres du Conseil*, commencée il y a 40 ans. A la demande expresse du principal intéressé, cette cérémonie n'a pas d'autre cadre que celui d'une séance ordinaire de la Société. Mais ce cadre, elle le déborde et la présence des représentants des autorités cantonales, municipales et universitaires, ainsi que celle des délégués de la Société Académique, de la Société du Musée historique de la Réformation, de la Société générale suisse d'histoire, de la Société d'histoire de la Suisse romande, lui donne bien son importance, qui est double : civique et scientifique. En même temps que son attachement à son vénéré doyen, la Société d'histoire entend en ce jour exprimer sa reconnaissance à celui qui a publié, dans ses *Mémoires*, la *Bibliographie historique de Genève au XVIII^e siècle*, puis avec M. Victor van Berchem les quatre volumes des *Sources du droit du canton de Genève*, et surtout les treize volumes des *Registres du Conseil* de 1409 à 1536, édités intégralement et avec des notes copieuses. Et cette reconnaissance, elle l'exprime dans une adresse, œuvre de M. Jack-A. Monod et signée par la plupart des membres de la Société, que le président remet à M. Rivoire.

La parole est alors donnée à M. le Conseiller d'Etat CASAI, président du Conseil d'Etat, qui apporte à M. Rivoire l'hommage de la population genevoise et des Corps directeurs de la République et associe à cet hommage le souvenir du regretté V. van Berchem. Le Conseil d'Etat salue et remercie M. Émile Rivoire pour cette œuvre d'historien et de citoyen dont il peut légitimement se montrer fier, comme peuvent s'en montrer fières la Société au sein de laquelle il a travaillé et la Cité dont elle retrace l'histoire. De cette reconnaissance et de cette admiration, le Conseil d'Etat entend laisser à M. Émile Rivoire un souvenir tangible en lui remettant un plat gravé aux armes de la République.

M. Victor MARTIN, recteur de l'Université, rappelle ensuite qu'il y a vingt ans, à l'occasion de ses 40 ans de notariat, l'Université avait déjà remis à M. Émile Rivoire le grade de docteur ès lettres *honoris causa*. M. Rivoire a eu la coquetterie de ne pas s'en tenir là ; aux sept volumes des *Registres du Conseil* parus à cette époque, il en a encore ajouté six autres ; et si sa vie a été remarquable par sa longueur, elle l'a été aussi par sa qualité, qualité qui reste un exemple et une inspiration. L'Université, qui n'a plus de parchemin à décerner à M. Rivoire, lui remet sa médaille.

M. Ed. FAVRE vient exprimer ensuite à M. Rivoire les vœux, non seulement de ses amis — car tout le monde, à la Société d'histoire, est ami — mais encore de ses contemporains et de ses cadets, auxquels il a beaucoup appris et dont les recherches ont été et seront longtemps encore tributaires de ses travaux.

Enfin M. Charles GILLIARD, comme président de la Société d'histoire de la Suisse romande et comme membre du Comité de la Société générale suisse d'histoire, apporte à M. Émile Rivoire l'hommage des historiens suisses et souligne la valeur de ses œuvres « où l'on trouve toujours plus qu'on ne cherche » et qui dureront plus longtemps que maints travaux de synthèse.

M. RIVOIRE remercie des témoignages qui lui ont été rendus. Après avoir retracé l'historique de son travail, il compare la

situation de 1536 à celle d'aujourd'hui et souligne combien est réconfortant et tonique l'exemple des Genevois de jadis qui, dans des circonstances plus tragiques encore que les nôtres, surent sauvegarder l'indépendance de la cité et léguer intact à leurs descendants leur exemple de civisme et de ténacité.

Les « Souvenirs » d'Alexis de Tocqueville, par M. Luc MONNIER.

Rendu célèbre dès 1835 par la publication de la *Démocratie en Amérique*, Tocqueville entra à la Chambre quatre ans plus tard, en 1839 et y resta jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre. Desservi par une santé qui transformait pour lui chaque discours à prononcer en un effort physique épuisant, il n'y joua pas un grand rôle. D'ailleurs la bassesse de la politique, où il n'était entré que par devoir, le déçoit et de 1839 à 1848 il manifeste son opposition à la Monarchie de Juillet, à qui il reproche d'avoir perdu le sens de la grandeur et de l'avoir fait perdre aux Français. Rallié en 1848 au régime républicain qu'il voulait libéral et conservateur, il est ministre des Affaires Etrangères du Prince Président ; le coup d'Etat le rend à la vie privée. Ses « Souvenirs », qui retracent les événements de 1847 à 1849, étaient écrits pour lui-même, dans un style passionné et incisif, et remplis de jugements implacables qu'on n'aurait pas attendu du grave auteur de la *Démocratie en Amérique*. Aussi n'a-t-on pas osé les publier *in extenso* en 1893 et n'en prépare-t-on qu'aujourd'hui une édition intégrale, qui contiendra de nombreux fragments inédits. La lecture de deux de ces passages nouveaux : un portrait très sévère de Louis-Philippe et une lettre de Tocqueville à son frère au lendemain du coup d'Etat, dépeignant la société et la France après le 2 Décembre, permet d'apprécier la valeur et la force de ces pages inédites.

1116. — *Séance du 25 avril 1940.*

L'Hôtel de l'Ecu de Genève : de l'hostellerie d'autrefois à l'hôtel d'aujourd'hui, par M. Ch. HEINEN.

Paraîtra sous le même titre.

Quelle est la figure la plus populaire de l'histoire de Genève ? Une enquête chez les « moins de quinze ans », par M. Paul-F. GEISENDORF.

Impr. sous ce titre, Genève, 1940, 8 p. in-8°.

1117. — *Séance du 9 mai 1940.*

L'œuvre du miniaturiste Jacques-Antoine Arlaud, avec projections lumineuses, par M. Georges van MUYDEN.

Impr. sous le titre : *Jacques-Antoine Arlaud (1668-1743), miniaturiste genevois célèbre, peintre du Régent*, dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*, t. II (1940), p. 141-149, avec pl. ; tiré à part, s.l.n.d., in-4°.

L'emplacement du retable de Conrad Witz, par M. Louis BLONDEL.

L'emplacement de ce célèbre retable n'était pas connu. Certains auteurs récents pensent qu'il devait se trouver dans la chapelle des Macchabées. M. Blondel a retrouvé deux textes qui prouvent que ce retable a bien été exécuté aux frais de François de Mies et pour décorer le maître autel de la cathédrale de St-Pierre. Le premier passage se lit dans les comptes du chapitre à la date du 20 février 1444 : « *Item libravit de mandato venerabilium virorum dominorum cantorum A. Piocheti, H. de Chissiaci, die XX februarii, magistris qui faciebant tabulam Reverendissimi Dⁿⁱ cardinalis S^{ti} Marcelli, iii s.* » Dans le même registre on lit ce second passage : « *Item libravit Bertheto de Quarro notario pro clausulo testamenti bone memorie Dⁿⁱ cardinalis Sancti Marcelli pro quadam comissione tradita venerabili D^{no} Anthonio Piocheti ad corrigendum altare, xxxv s.* » François de Mies, cardinal de Saint-Marcel, est mort le 7 mars de la même année, avant d'avoir vu l'autel terminé ; mais il avait chargé le chantre Piochet de prendre les dernières dispositions. Les noms cités par les comptes ne sont pas ceux des artistes, mais ceux des maîtres d'œuvre à qui on doit remettre une gratification au moment de la mise en place du retable. D'autres textes postérieurs indiquent que ce retable se composait non seulement

de volets peints, mais de sculptures qui ont disparu. On connaît encore trois autres mentions de cette œuvre, qui occupait le maître autel principal au fond du chœur. La première, du 1^{er} avril 1468, se trouve dans le registre des délibérations du Chapitre: « *Fiat mandatum Dno. Kalendrio. Solvat tres scutos pictori pro pictura tabule existentis supra magnum altare* » ; il s'agit là d'une réparation ; puis, dans le même registre, le 1^{er} juin 1527 : *R. P. Dnus Aymo de Gingino concanonicus mera et libera voluntate dedit pro mundando cenam Paduano, videlicet quinque scutos* ; enfin, à propos de la démolition du maître-autel, du 6 décembre 1535, le registre du trésorier porte la mention suivante : « Plus livré aut masson qui az osté les images de laz cenne de Sainc Pierre, du commandement du sindique Bandire, 3 s., 10 d. » Cette « cenne de Sainc Pierre » était donc une vaste composition dont la partie peinte par Conrad Witz (Sapientis) nous a été heureusement conservée. La filiation de la famille Witz est encore obscure ; on sait que Jean Sapientis, ou maître Hans de Bâle, probablement fils de Conrad, a été reçu bourgeois de Genève et y est mort à un âge avancé vers 1500 ; son activité ainsi que celle de son successeur Petrequin est bien connue.

La fête des Innocents, par M. Louis BLONDEL.

En compulsant les comptes du vidomnat de Genève, M. Blondel a retrouvé dans le chapitre concernant les amendes la mention d'un procès survenu à la suite d'une rixe, le 28 décembre 1405. Le jour des SS. Innocents, 28 décembre, les enfants de chœur ou Innocents avaient l'habitude de célébrer une fête suivie de réjouissances ; à cette occasion ils nommaient un petit évêque (« evescat ») et récoltaient des dons. En 1405, cette antique coutume, issue des fêtes païennes, fut troublée par quatre étrangers venus de Bâle, de Berne, d'Allemagne et d'Autriche et dont l'un se nommait Jean de Arbis ou Arbus. Grâce aux hautes protections dont ils paraissaient jouir et grâce surtout à l'intervention de l'évêque de Lausanne, de l'avoyer et du Conseil de Berne, les perturbateurs, condamnés d'abord à une amende énorme, furent libérés de toute peine. Ce fait divers est intéressant parce qu'il prouve que Genève avait conservé, comme

beaucoup d'autres villes à Chapitre, cet usage de l'évêque des Innocents qui appartient au même cycle que les fêtes des calendes de fin décembre ou fêtes du solstice d'hiver. Qualifiée d'« exchancet » (« echancet » et aussi « escoffet ») la fête des Innocents devait comporter une procession suivie d'une collation ou d'un banquet ; les autres détails de la cérémonie ne nous sont point connus ; en tout cas l'évêque des Innocents qu'on nommait ce jour-là ne doit pas être confondu avec l'abbé des fous. Il est curieux de constater que c'est la fête de l'Escalade qui, à l'époque moderne et pour d'autres raisons, a succédé à ces réjouissances pagano-chrétiennes.

Identification du monogrammiste M. B., par M. Albert CHOISY.

Les cinq estampes, accompagnées de textes de Simon Goulart, qui illustrent la guerre de 1589 contre le duc de Savoie et la prise du fort de la Cluse, en 1590, sont signées d'un monogramme dont le jambage initial est à la fois celui d'un M et d'un B avec la date de 1590 (sauf pour la *Chorographie*) et la lettre F (*Fecit*). Elles ont été attribuées jusqu'ici sans aucun fondement à un prétendu Martin Baum ou à Michel Brunot de Lyon ¹.

Le « Livre de la recette et des livrées » du trésorier Philibert Blondel paraît résoudre le problème par la mention suivante (n° 214) : « à Michel Benard, pour avoir illuminé les portraitz de la guerre de Genève, pour donner à Mr de Grandcour, de Fribourg, livré le 14 déc. 1601 8 ff., 6 s. » Michel Benard, fils de Claude, orfèvre, originaire de Paris, était habitant de Genève dès 1586, date de son mariage ; il fut reçu bourgeois en 1600. L'année suivante, atteint de maladie, il fit son testament, léguant entre autres tous ses burins à son frère Pierre. En 1618 on le trouve encore recevant un apprenti.

Il était tout naturel, pour faire colorier des estampes, que l'on s'adressât à leur auteur, même s'il n'était pas peintre de son métier. Certaines gaucheries, à côté de détails heureux, révèlent que M. B. n'était pas non plus graveur de profession et cela vient à l'appui de l'attribution à Michel Benard de ces initiales et des œuvres dont elles sont signées.

¹ Voir L.-C. JONES, *Simon Goulart* (Genève et Paris, 1917), p. 500 et suiv.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1939

Recettes

Cotisations 1939 et arriérées	fr. 2.331,50	
Intérêts du fonds ordinaire	» 689,70	
Intérêts du fonds Gillet-Brez pour publications	» 982,50	
Total		fr. 4.003,70

Dépenses

Bibliothèque	fr. 243,70	
Frais généraux : loyer, séances, frais de bureau et divers	» 1.776,35	
Publications	» 1.888,70	
Total		fr. 3.908,75
Excédent des recettes		fr. 94,95

Compte des publications.

Débit

Impression du <i>Mémorial</i> , 1913-1938	fr. 1.886,60	
Frais d'emballage et d'expédition	» 115,75	
Total		fr. 2.002,35

Crédit

Produit des ventes	fr. 113,65	
Revenus du fonds Gillet-Brez	» 982,50	
Total		fr. 1.096,15
Excédent net des dépenses		fr. 906,20

Compte des « Registres du Conseil ».

Solde débiteur au 31 décembre 1938	fr. 3.733,30
2 ^e versement sur le compte d'impression du T. XIII	» 2.000,—
Total	<u>fr. 5.733,30</u>
moins montant net des ventes de l'année	» 152,70
Solde débiteur au 31 décembre 1939 . . .	<u>fr. 5.580,60</u>

Compte des « Origines de la Réforme à Genève ».

Solde créancier au 31 décembre 1938	fr. 1.625,65
Produit des ventes	» 102,—
Solde créancier au 31 décembre 1939 . .	<u>fr. 1.727,65</u>
